

BONNES PRATIQUES DE DISPENSATION D'OXYGÈNE À DOMICILE (BPDO)

98 %
de satisfaction
14 formés



Public : pharmacien titulaire ; hospitalier ; salarié chez un prestataire de santé à domicile ; adjoint d'officine

Pré-requis : exercer en tant que docteur en pharmacie diplômé d'État

Effectif : entre 6 et 14 apprenants



Intervenants : Dr MARTARELLO, spécialiste du sommeil au centre Ellipse et attachée au service des Explorations Fonctionnelles Respiratoires du CHU de Besançon

Dr REDOUTEY, pharmacien responsable BPDO



Dates : à définir



Lieu : dans nos locaux à Besançon



Durée : 14 heures (2 jours)
de 9h00 à 17h00



Tarif : 850 € HT



Validation : attestation de fin de formation

Objectif de la formation :

Acquérir la réglementation nécessaire à la dispensation de l'oxygénothérapie et superviser les agents distributeurs.

Contenus pédagogiques :

- La prise en charge d'un traitement par oxygénothérapie d'un patient à domicile, selon les règles de sécurité
- Evaluation d'une situation dangereuse
- Utilisation de l'ensemble des dispositifs médicaux attenants à l'oxygène
- Identifier et appliquer l'ensemble des règles de bonnes pratiques de dispensation d'oxygène à domicile

Méthodes pédagogiques :

Affirmative : exposé théorique

Interrogative : feed-back permanent entre les stagiaires et l'intervenant

Active : démonstration du matériel, mises en situation et film pédagogique

Je m'inscris